



Munich Personal RePEc Archive

Poverty, civics and education in Madagascar

RAVELOJAONA, RAVELOJAONA Nasandratra and
RATOVOHERINAVALONA, Zafinjaka
RATOVOHERINAVALONA and RABEMIAFARA,
RABEMIAFARA Ruffin Michel

Université d'Antananarivo, Université d'Antananarivo, Université de
l'Itasy

22 February 2025

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/123760/>
MPRA Paper No. 123760, posted 23 Feb 2025 14:14 UTC

Pauvreté, Civisme et Education à Madagascar

RAVELOJAONA Nasandratra

EQUIPE D'ACCUEIL DOCTORALE : ESPACE ET SOCIETE

EDSHS- Université Antananarivo

Antananarivo, Madagascar

nasandratraravelojaona76@gmail.com

Zafinjaka RATOVOHERINAVALONA

EQUIPE D'ACCUEIL DOCTORALE : SCIENCES ECONOMIQUES

EDSHS- Université Antananarivo

Antananarivo, Madagascar

zafinjaka@gmail.com

RABEMIAFARA Ruffin Michel

EQUIPE D'ACCUEIL DOCTORALE : SCIENCES DE GESTION

INGE- Université de l'Itasy

Antananarivo, Madagascar

Rabemiarara.ruffin@gmail.com

Abstract

Madagascar is ranked as the 5th poorest country in the world, according to the World Bank. Researchers, both Malagasy and foreign are surprised that in country rich in naturel resources, where neither civil war or world war has occurred, the most vulnerable people on Earth reside. Hypotheses have been put forward suggesting that education and formation quality is the major factor. While all of these hypotheses contain some truth, we may wonder: « Where do this inequality come from? » This article aims to delve deeper to clarify these points. In fact, they closely related to fundamental education. Education needs to be civic and aligned with the curriculum, meaning it should correspond to the needs of business and the country.

Keywords: education sociology, curriculum, civic education, poverty, inequality, Madagascar

Résumé

Madagascar est considéré comme parmi un pays le plus pauvre du monde : le 5^e plus pauvre selon la Banque Mondiale. Les chercheurs, malgaches qu'étrangers, sont étonnés que dans un pays riche en ressources naturelles où il n'y avait ni guerre civile ni guerre mondiale, se trouve des populations les plus misérables de la terre.

Des hypothèses ont été avancées. Les uns pensent que L'éducation en tant que formation de la personnalité de son ensemble prend sa racine à l'école de base incluant l'éducation civique comme facteur fondamental. Selon les autres, l'inégalité entre les populations en est la raison. Toutes ces hypothèses ont leur part de vérité. Mais nous nous demandons, d'où viennent cette corruption et cette inégalité ? C'est sur l'éclaircissement de ces points-là l'apport de cet article. L'inégalité à la pauvreté est un facteur fortement lié à l'éducation de base. L'éducation doit être civique et correspondant au curriculum,

Mots clés : sociologie de l'éducation, curriculum, éducation civique, pauvreté, inégalité, Madagascar

I. Introduction

Après soixante ans d'indépendance, la Grande île vit encore dans le seuil de la pauvreté. Pourtant, tout le monde sait que Madagascar est un pays riche en ressources naturelles. Un tel paradoxe ne laisse pas les chercheurs indifférents. Malheureusement, la plupart des hypothèses et conceptions tendent à affirmer que la pauvreté est fondamentalement économique : une mauvaise gouvernance administrative conduit à la pauvreté. Certes, il y a une part de vérité. Mais une autre réalité que nous ne pouvons pas omettre c'est le rôle joué par l'éducation. Cette dernière c'est la base du développement d'un pays. Contrairement à ce qu'on pense souvent que le développement est une question relativement économique, il a comme base l'éducation. Qu'est-ce qu'un pauvre ? Un homme qui n'a pas d'argent ou ne gagne point sa vie. Qu'est-ce qu'une nation pauvre ? Un pays dont la production n'est ni abondante ni diversifiée. La réponse est trop simple ; elle prend parfois des allures savantes, mais elle n'est pas, en réalité, qu'une redondance et parfois une erreur. La pauvreté de l'individu et des peuples révèle un manque de pouvoir, une position défavorisée dans le jeu des échanges sociaux ou internationaux. La pauvreté ne s'analyse pas seulement en termes d'économie ; elle est surtout marginalité et dépendance¹.

¹ Jean Labbens, Sociologie de la pauvreté : le tiers-monde et le quart-monde, éd. Gallimard

L'un des problèmes fondamentaux de notre pays est l'éducation. Selon les statistiques du Ministère de l'éducation Nationale et RGPH3 de l'INSTAT, 25 % des malgaches sont analphabètes², ce qui favorise la pauvreté et l'insécurité. Pendant le mandat du président Didier Ratsiraka, l'implantation d'une EPP (Ecole Primaire Publique) dans chaque commune, un CEG (Collège Enseignement Général) dans chaque district, et un lycée dans chaque région a été un son défi. Est-ce que nous pouvons dire que le problème de l'alphabétisme est résolu ? Il est nécessaire de distinguer enseignement et l'éducation. L'enseignement peut être universel mais l'éducation est un effet personnel. En outre, beaucoup confondent le concept d'éducation avec le concept d'enseignement. Dans ce cas, on a une tendance à penser que l'enseignement relatif à l'acquisition du savoir se superpose avec l'éducation.

L'enseignement est relatif au savoir ; par contre l'éducation inclut l'apprentissage et l'instruction. C'est cette dernière qui est presque omise dans le processus de l'éducation à Madagascar. Le Civisme concerne l'Homme directement, l'Homme en tant qu'être social. Cela concerne sa vie en société, en groupe et avec les autres.

Quant à l'éducation qui est presque le synonyme de l'instruction en un certain moment, il s'agit d'un art de former une personne, spécialement un enfant ou un adolescent, en développant ses qualités physiques, intellectuelles et morales, de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie ; moyens mis en œuvre pour assurer cette formation. La forte éducation puritaine par quoi mes parents avaient façonné mon enfance (Gide, Journal, 1923, p. 776). L'éducation des enfants, la formation ou la direction de l'individu (Carrel, L'Homme, 1935, p.7). L'éducation de base est celle qui fait acquérir à l'individu dans un contexte historique, social et linguistique déterminé, un minimum de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui, de poursuivre son éducation et sa formation au sein de la société et de participer plus efficacement au développement économique, social et culturel de celle-ci. L'éducation de base commence dès l'école primaire. Si nous voulons réellement penser à l'éducation, nous devons commencer par celui-ci. Pourtant, la situation à Madagascar est en danger. D'après N.C. Nauman et Al (2022), l'éducation vit dans un climat politique d'incertitude, où les infrastructures et le financement sont insuffisants. En réalité, l'éducation n'est pas une priorité pour les dirigeants respectifs, par exemple en 2020 la quasi-totalité des dépenses courantes du secteur éducatif repose sur le financement étatique qui dépend lui-même

² Selon le Ministère de l'éducation Nationale et RGPH3 de l'INSTAT .

en premier lieu des recettes fiscales. Le taux de pression fiscale était de 10,7% en 2019 (N.C. Nauman et Al, 2022),

En parlant de l'instruction ou de l'éducation, l'éducation civique est un des piliers. Voilà pourquoi notre thème s'intitule : **Pauvreté, Civisme et Education**. Ces trois concepts sont tous liés comme des variables, et nous allons en chercher la corrélation positive ou négative. Une problématique s'avance comme suit : Est-il possible de penser au développement d'un pays sans prendre en compte l'éducation ? Comment doit-on faire pour que les écoles et les Universités ne soient pas seulement un lieu de collecte du savoir mais de formation de l'homme dans son ensemble ? En effet, deux hypothèses successives ont été posées :

- 1) La pauvreté est due à l'inégalité de chance et du genre ainsi qu'en matière de production économique. Elle est d'abord d'ordre intellectuel dont l'éducation est le seul moyen de guérir.
- 2) L'éducation en tant que formation de la personnalité de son ensemble prend sa racine à l'école de base incluant l'éducation civique.

Ainsi, nous avançons le plan suivant pour développer nos hypothèses, en suivant l'approche analytique et déductive. D'abord, nous allons voir dans la première partie l'approche conceptuelle et la méthodologie sur la pauvreté à Madagascar depuis l'indépendance à nos jours. Ensuite, dans la deuxième partie nous traiterons du problème de l'éducation à Madagascar. Enfin, la troisième partie les perspectives d'amélioration de l'éducation.

II. Approche théorique et méthodologique.

Nous avons adopté quelques approches dans cet article. Elles sont toutes qualitatives. D'abord l'observation directe. Cette technique propose à l'enquêteur de se focaliser sur le comportement d'une personne, plutôt que sur ses déclarations. Le chercheur (On) observe simplement ce que les gens font et ce qu'ils disent, sans intervenir. La technique de l'observation permet d'expliquer un phénomène à travers la description de comportements, de situations et de faits. Pour y parvenir scientifiquement, la description de l'observation doit être fidèle à la situation réelle et il est important de faire des rapports systématiques.

« L'observation n'est pas réservée a priori au sociologue : d'autres professionnels (journalistes, documentaristes, médecins) observent, prennent des notes. L'observation n'exige aucun autre instrument que le chercheur lui-même, ni mise en œuvre de techniques sophistiquées de traitement de données ». (Arborio , 2007). L'observation directe est décrite comme une observation où le chercheur est présent sur le terrain.

En outre, la phase d'observation consiste à approfondir les analyses faites durant l'exploration. Elle a pour but de vérifier les hypothèses de recherche que nous avons élaborées juste après la problématisation. L'observation est une étape fondamentale de la recherche. Elle permet en effet au chercheur de confirmer ou d'infirmer totalement ou partiellement ses hypothèses de recherche précédemment établies.

Ensuite, l'analyse de documents et la bibliographie. L'observation directe est tout à fait naturelle pour nous en tant que citoyen et concernée par la réalité. L'objectivité dépend de la capacité du chercheur à se détacher du fait ou à s'extérioriser. Quant à l'analyse de documents, il est nécessaire de passer à l'étape théorique et bibliographique. Nous avons commencé par la lecture généralisante à l'observation et à la rédaction. C'est l'approche déductive. De Bloganque aux Soho Rusticot Droh et Aubin Jacob Mobio : « Dans cette démarche dite hypothético-déductive, on construit spéculativement un cadre théorique à partir de théories existantes et l'on procède déductivement pour appliquer la théorie sur les données empiriques et ainsi expliquer les phénomènes observés »³.

L'ouvrage de Jean Labbens intitulé « sociologie de pauvreté » est notre (la) référence principale. C'est une approche sociologique dans son ensemble avec des théories économiques sur la notion de pauvreté en particulier Marx et Adam Smith. Mais des autres ouvrages produits par l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) nous ont servi de base aussi pour les sociale et à chaque développement historique de la société. A l'époque de César par exemple, chez les anciens Germains, la démocratisation de l'économie existait déjà pour éviter que certains s'accaparent plus que les autres : le partage annuel des terres évitait que les possessions des unes ne s'étendissent au détriment des autres, et chacun se voyait ainsi, « pour la fortune, l'égal des plus puissants⁴ ». Mais avec l'évolution de la société où les gens ne sont plus chasseurs, éleveurs ou agriculteurs, où la technique et l'industrie dominant la société, la notion d'inégalité se présente autrement.

Avec la dynamique de la pauvreté à Madagascar, les auteurs présentent les différentes manifestations de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté, de l'inégalité ainsi que de leur évolution dans le temps et dans l'espace. Ils font également mention des principaux déterminants de la pauvreté et son ampleur dans les différents groupes socioéconomiques du pays. Leurs thèses sont basées sur des données d'enquêtes effectuées par ménage par

³**Droh (D), Mobio (A)**, « La construction de l'hypothèse dans une recherche qualitative, une illustration à partir de l'étude sur la distance sociale à l'innovation dans la production d'attiéké en Côte d'Ivoire », *The International Journal of Social Sciences and Humanities Invention*, vol. 6 (08), 2019, pp.5553-5558.

⁴ Jean Labbens, *Sociologie de la pauvreté*, p.13

l'INSTAT. En résumé, la pauvreté à Madagascar ne fait que s'accroître. La notion de l'inégalité est encore mentionnée sans qu'ils expliquent d'où vient-elle ?

L'inégalité de chance, l'inégalité de genre ou l'inégalité économique est un phénomène engendré par le problème de l'éducation. La notion de territoire pour pousser plus à fond la réflexion sur les inégalités sociales, en montrant notamment comment les territoires, qu'ils soient individuels ou collectifs, procèdent de ces inégalités et comme ils en deviennent les expressions et les enjeux. Jean Marc Fourier (*Faire la géographie sociale aujourd'hui*) est l'un de ces géographes constant l'importance du milieu social dans l'idée de l'inégalité.

Tout le monde n'a pas la même chance à Madagascar, déjà l'alphabétisme fait défaut car l'école n'est pas à la portée de tous. Mais même, cent élève qui ont le même diplôme n'ont pas la même chance, il y a ce qu'on appelle le problème de curriculum. La sociologie du curriculum est une branche de la sociologie de l'éducation qui traite généralement sur les modes de sélection, d'organisation et de programmation des contenus d'enseignement. Ce qui a attiré notre attention sur les travaux de Forquin, c'est qu'il porte un regard particulier sur le rapport entre le curriculum et les inégalités sociales. La théorie du curriculum réside sur le fait qu'elle traite exclusivement les problèmes liés aux contenus d'enseignement, à l'organisation et à la légitimation du savoir scolaire. En effet, le terme curriculum, pris dans son sens strict, désigne « l'ensemble, institutionnellement prescrit et fonctionnellement différencié et structuré, de tout ce qui est censé être enseigné et appris, selon un ordre déterminé de programmation et de progression, dans le cadre d'un cycle d'études donné »⁵.

C'est pour cette raison qu'une réflexion sérieuse sur l'enseignement offert à l'école et à l'Université soit importante, pour comprendre l'inégalité et la pauvreté.

III. Résultats des recherches

1 Problème de l'éducation à Madagascar : l'éducation dans un contexte difficile

D'abord, l'éducation est inséparable avec la pédagogie. Le mot « pédagogie » dérive du grec παιδαγωγία, de παιδός, « l'enfant », et ἄγω, « conduire, mener, accompagner, élever ». Dans l'Antiquité, le pédagogue était un esclave qui accompagnait l'enfant à l'école, lui portait ses affaires, mais aussi lui faisait réciter ses leçons et faire ses devoirs. « Pédagogie » est un mot remontant à 1495 d'après le dictionnaire Le Robert. L'Académie française l'admet depuis 1762⁶.

⁵Forquin (J-C), *Sociologie du curriculum*, Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, 2008.

⁶<https://ash-jpp.pagesperso-orange.fr/pdf/La%20P%C3%A9dagogie.pdf>, dernière visite : 21 juin 2022

Selon Émile Durkheim, la pédagogie est une « réflexion appliquée aussi méthodiquement que possible aux choses de l'éducation » (L'évolution pédagogique en France, Paris, PUF, 1938, p.10). La notion pédagogie s'évolue dans le temps avant de prendre la définition actuelle.

« L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objectif de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et mentaux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné ». La constitution malagasy du IV^{ème} République dans son Article 6. Souligne et amplifie cette affirmation. Ce texte affirme que « L'apprentissage tout au long de la vie fait partie des missions du système éducatif. Il offre à chacun la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences, ainsi que de s'adapter aux changements économiques et sociaux. ». Normalement, l'éducation vise à grandir dans toutes les dimensions une personne durant sa vie pour s'épanouir socialement, écologiquement et économiquement. Cette vision vise à répondre les divers critères de durabilité pour atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD).

Pour É. Durkheim « la pédagogie est une théorie pratique », comme la médecine ou la politique. La pédagogie est à la fois une théorie et une pratique : une théorie ayant pour objet de réfléchir sur les systèmes et sur les procédés d'éducation, en vue d'en apprécier la valeur et, par-là, d'éclairer et de diriger l'action des éducateurs. Selon, Françoise Clerc, la pédagogie est « l'ensemble des savoirs scientifiques et pratiques, des compétences relationnelles et sociales qui sont mobilisées pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies d'enseignement ». Et Franc Morandi pense que la pédagogie est "étude et mise en œuvre des conditions d'apprendre⁷ ». Ces deux dernières définitions démontrent la transmission des connaissances théoriques et pratiques d'une manière scientifique des savoirs et des connaissances pour la génération actuelle et celles des futures.

En effet, quelles différences entre pédagogie et didactique ? « Pédagogique réfère plus à l'enfant et didactique plus à l'enseignement, en raison de leurs étymologies respectives ». D'autre part, la pédagogie est généraliste, tandis que la didactique est spécifique, elle concerne telle discipline ("didactique des mathématiques", "didactique du français langue étrangère"...): la didactique porte sur l'enseignement d'un contenu particulier. "La didactique fait l'hypothèse que la spécificité des contenus est déterminante dans l'appropriation des connaissances, tandis que

⁷ Franc Morandi, *Pratiques et logiques en pédagogie*, Nathan Université, 2002, p.5.

la pédagogie porte son attention sur les relations entre l'enseignant et les élèves, et entre les élèves eux-mêmes."

Selon Marguerite Altet "L'enseignement couvre donc deux champs de pratiques :

1. celui de la gestion de l'information, de la structuration du savoir par l'enseignant et de leur appropriation par l'apprenant, domaine de la Didactique.
2. celui du traitement et de la transformation de l'Information en savoir par la pratique relationnelle et l'action de l'enseignant en classe, par l'organisation de situations pédagogiques pour l'apprenant, c'est le domaine de la Pédagogie⁸."

2 Définition de l'éducation

« L'homme est la seule créature qui doit être éduquée. Par éducation, on entend (...) les soins (alimentation, l'entretien), la discipline et l'instruction avec la formation. Sous ce triple rapport l'homme est nourrisson, élève, et écolier. » disait KANT dans la Réflexion sur l'éducation, Introduction p. 69, édition VRIN. De l'autre côté, « L'éducation est (...) l'opération par laquelle l'être social est surajouté en chacun de nous à être individuel, l'être moral à l'être animal ; c'est le procédé grâce auquel l'enfant est rapidement socialisé. ». La constitution de la IV^{ème} République malagasy atteste cette affirmation en soulignant que : « L'éducation est un facteur d'accroissement des capacités et des libertés individuelles nécessaires à tout développement humain qui conditionne toute participation dans la vie de la Nation. En effet, le libre accès à l'éducation est la mère des libertés politiques et sociales. ». Pour le moment, ce texte reste un texte, car les malagasy n'ont pas la même chance de capacité et de liberté. Naumann M.C. et All (2022) dénonce que « Les conditions de vie restent difficiles, en particulier dans les zones rurales où vivent 20 millions de Malgaches et qui affichent des résultats nettement moins bons que le reste du monde en termes de mortalité infantile, de fréquentation scolaire, de taux d'alphabétisation et d'achèvement du cycle primaire, de malnutrition, d'espérance de vie, d'accès aux transports, à l'électricité et à l'eau potable. ». L'égalité de chance est laissée à désirer.

Bref, l'éducation est un chemin vers la socialisation. Elle permet à l'individu ou à l'enfant d'apprendre les normes et les manières de la société où il vit. Contrairement aux autres animaux, l'être humain a besoin d'être éduqué pour devenir humain. En effet, l'homme n'est né humain mais il le devient grâce à l'éducation. Vous avez peut-être déjà entendu de l'histoire de l'enfant sauvage indien retrouvé par des chasseurs dans une jungle. L'enfant étant petit, est perdu ou

⁸ Marguerite Altet, *Les pédagogies de l'apprentissage*, PUF, 1997, p.11.

rejeté par ses parents, puis éduqué par des ours, l'enfant ne savait plus parler, marcher comme des humains ; au contraire, il criait comme des ours et marchait comme eux. Rattrapé par les chasseurs, il a été amené à la maison. Et là-bas, on lui a appris petit à petit comment manger, marcher et parler comme des humains. Ceci étant dit que la socialisation n'est pas innée mais acquise et apprise.

Entre autres, il existe plusieurs voies pour l'Homme de s'éduquer ou d'être éduqué : par la société, la famille, l'église, l'école ou même par lui-même. En effet, la socialisation exige un tel apprentissage pour se faire.

a. Education et socialisation : deux nations inséparables

Selon le dictionnaire sociologique, « socialiser c'est transformer un individu d'un être asocial en un être social en lui inculquant des modes de penser, de sentir, d'agir. Une des conséquences de la socialisation est de rendre stables les dispositions du comportement ainsi acquises. Cette intériorisation des normes et valeurs a également pour fonction de rendre siennes les règles sociales, qui sont par définition extérieurs à l'individu, et d'augmenter la solidarité entre les membres du groupe. »

L'être humain est un être social. Il ne peut vivre qu'en réunissant en groupe, en clan, en société et en nation. Il se donne ainsi la parole, le pacte qu'il va se respecter. Autrement dit, il s'organise entre eux et se conforme. La loi est celle qui leur donne la possibilité de vivre égal et leur permet leur bien commun. Cette organisation s'appelle « le politique ». L'organisation de la société se fait par plusieurs paramètres à savoir la politique, la culture, la loi. Par exemple, la loi 2022-018 dans son introduction montre que « L'organisation de l'enseignement et de la formation définie dans la présente loi a principalement pour finalités de permettre une liberté d'accès de tous à une éducation de qualité et à une formation professionnelle, une orientation éclairée des apprenants à travers les différents parcours académique et professionnel et l'intégration dans la vie active avec les compétences nécessaires. ». Un individu doit être insérer dans rouage social pour mieux s'organiser. Ainsi, cette même loi n'est pas respectée par les dirigeants, pour que les opprimés restent opprimés et les décideurs restent décideurs. D'après une étude faite par Naumann M.C. et All (2022) montre que « L'insuffisance d'enseignants qualifiés, particulièrement dans les zones rurales et enclavées, est une autre préoccupation. En 2013, seulement 18% des enseignants du primaire possédaient des diplômes pédagogiques. ». L'inégalité est flagrante en terme quantitatif et qualitatif des résultats.

La politique et la loi sont artificielles. Elles relèvent d'une nécessité de s'assurer la survie de la société ayant comme finalité le bonheur commun, la sécurité, la justesse, etc. Tandis que, la

culture englobant les coutumes et mœurs, est un fait naturellement orchestré réunissant ceux qui partagent la même valeur et la même vision du monde, « ce qui ressemble s'assemble ».

L'acte artificiel est celui qui permet à la société de s'évoluer car la culture n'est pas faite pour être changée. Elle est statique et immuable. C'est à travers elle qu'une société se définit en tant que telle par rapport aux autres. Les gens qui viennent du Sud par exemple se croient entre autres que les autres par l'affirmation de leur culture. Mais les artifices tels que la loi, la politique et la technologie influencent la société et permettent ainsi à son évolution.

L'individu se conforme à la société d'où il est sorti. Il ne peut pas être isolé de son entourage. Ces comportements, ces gestes, ses habits, ses langages, ses habitudes, ses nourritures, ses croyances, ses représentations sont ceux de la société d'où il est venu. Dans ce cas, il n'est qu'un véhicule inconscient de la culture de la société. Ces coutumes et mœurs sont devenues une habitude chez l'individu et devenues une structure structurée et structurent naturellement orchestrer. Plus simplement, l'individu n'est que le fruit de la société. Son éducation se fait soit d'une manière inconsciente ou d'une manière consciente. Elle est inconsciente, presque avant l'âge de 20 ans, lors que l'individu n'a pas choisi ce qu'il va devenir mais conditionné par son entourage. Par contre, elle est consciente, qui n'arrive qu'après l'âge de 20 ans en général, lorsque l'individu décide tout seul son identité (influencé ou pas), par l'arrivée de la raison en lui.

b. L'éducation civique

L'éducation civique est le nom généralement donné à l'enseignement se faisant dans les établissements scolaires, éducatifs et structures d'animations concernant la citoyenneté et les valeurs qu'un système éducatif et culturel veut diffuser. Il diffère selon les pays et selon les époques. Il a auparavant été question d'enseignement de la morale.

Les termes d'instruction et d'éducation sont bien distincts comme nous l'avons souligné ci-dessus. L'instruction désigne, à l'origine, "un ordre donné à quelqu'un" (vers 1500), puis le "savoir de l'homme instruit" (Montaigne, 1580). Le mot a, ensuite, évolué et est entré dans le vocabulaire du droit ("juge d'instruction"). Il a désigné, au XVIIe siècle, une leçon de morale, un précepte. Après la Révolution, il sera employé pour "l'organisation de l'instruction de la jeunesse" (1791, instruction politique) et l'ensemble des connaissances d'une discipline (Condorcet, 1794). L'éducation renvoie, elle, à un état particulier d'élévation par rapport à un état initial. En latin, "ex-ducere" ou "educare" renvoyant à l'idée de "conduire hors de", l'éducation désigne alors "la mise en œuvre des moyens propres à former et à développer un être humain" voire même à "apprendre à quelqu'un les usages de la société" (fin XIXe siècle).

Ces deux termes sont associés soit à l'adjectif "civique" soit à l'adjectif "morale". Le terme civique est l'adjectif associé au citoyen et à la cité. Dans un sens général, il désigne la caractéristique du comportement d'une personne vivant dans un espace limité selon des règles acceptées et construites par l'ensemble des personnes qui vivent dans cet espace, la cité antique élargie. L'association de cet adjectif au terme instruction conduit au savoir permettant un comportement répondant aux exigences d'une vie dans un espace limité. L'association de civique à éducation permet d'envisager la mise en œuvre des moyens pour que l'individu devienne membre à part entière de cette société, non seulement par le savoir mais aussi par des facultés, des comportements, des attitudes, des pratiques, des usages propres à la vie dans une société définie. L'adjectif moral (relatif aux mœurs) qualifie, dès l'époque classique, ce qui "est conforme aux bonnes mœurs et propre à les favoriser". Il renvoie donc aux règles de conduite admises inconditionnellement (Pascal, 1658), ou à l'obligation et au devoir (Kant), ou à la "règle de conduite sanctionnée"(Durkheim). Associé aux termes d'instruction et d'éducation, l'adjectif moral leur donne un sens précis : l'instruction morale est l'enseignement du savoir relatif aux comportements acceptés par l'usage dans une société donnée. Cette instruction peut prendre l'aspect d'adages appris et sus, ayant pour sujet les coutumes d'une société donnée, coutumes que cette société souhaiterait voir perpétrées. - l'éducation morale serait alors la mise en œuvre des moyens qui conduirait à l'application des usages acceptés dans une société donnée. Elle passe par la connaissance des usages ou bonnes mœurs mais aussi par la connaissance des comportements qui y conduisent⁹.

c. Sens d'une instruction civique et morale

Education ou instruction civique et morale sont des savoirs civiques et moraux à donner à connaître aux élèves de l'école primaire, subordonnant alors que l'instruction entraînera l'éducation. En effet, le professeur donne une instruction civique et enseigne la morale par les savoirs. Le but visé est une meilleure intégration dans la société. Le programme officiel français ajoute dans son préambule : "Elle le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier et, par là même, de prendre conscience de manière plus explicite des fondements mêmes de la morale¹⁰". Les instructions sont donc claires, les moyens pour parvenir aux savoirs sont des exemples pris dans la vie de la classe : la prise de conscience des faits vécus, leurs observations, les réflexions qui en découlent amènent à des savoirs culturels et sociaux propres

⁹http://ekladata.com/2OVdtOS_kco0xvuC8cyblIzuHYg/Instruction-et-education-civiques-et-morales.pdf,

¹⁰ Idem

à la société dans laquelle les élèves vivent. De plus, les liens entre l'individu et la société sont clairement présentés. Il s'agit de contraintes, de respect, de valeurs partagées se traduisant par :

- la politesse c'est-à-dire la manière la plus conforme de se comporter au sein de la société dans laquelle l'élève vit,
- la responsabilité c'est-à-dire la nécessité d'assumer les conséquences des actes commis,
- le respect des autres membres de la société, c'est-à-dire la reconnaissance du droit à l'existence des autres au même titre que soi.

Il sera beaucoup plus avantageux de l'introduire dès la classe de primaire. En effet, l'absence de telle matière non seulement au niveau de la classe primaire mais aussi de la classe secondaire entraine notre pays dans la perpétuelle pauvreté mentale. Nous pouvons constater avec certitude que l'introduction de l'éducation civique dès la classe de première permettra à notre pays de se développer car le développement est avant tout un développement du caractère.

IV. DISCUSSIONS

1. Interprétation des résultats, limites de la recherche et perspectives

Les résultats de nos recherches, à la base qualitatives, montrent un désaccord entre la socialisation, identité culturelle, et l'éducation. Au niveau de l'éducation, il y a aussi un contraste entre l'instruction et l'enseignement. Pour le premier cas, la socialisation est un processus d'éducation. En excluant ce processus, une éducation n'est pas complète. Mais est-ce que la socialisation est-elle consciente ou pas pour savoir si le système éducatif malgache rend compte de ce processus ou pas ?

La socialisation est une inclusion de l'individu à une valeur communément admise par la société. Quelles sont les valeurs fondamentales de la société malgache ?

Quant au deuxième cas, entre l'instruction et l'enseignement, il y manque une nuance.

En matière de psychopédagogie, l'enseignement consiste à transmettre du savoir d'une manière méthodique. D'après le dictionnaire LAROUSSE : « La psychologie est une étude scientifique des faits psychique »¹¹. En général, la psychologie est une science qui étudie les faits psychiques, la pensée, les caractères, la capacité intellectuelle et les comportements de l'enfant. Selon Jean PIAGET : « La psychologie de l'enfant est une discipline qui a pour objet

¹¹ Dictionnaire LAROUSSE

l'étude des processus de pensée et des comportements de l'enfant »¹². Donc, la psychologie est vraiment nécessaire pendant l'enseignement et à l'éducation des enfants. Autrement dit, la consultation des psychologues est une étape cruciale pour éduquer ou enseigner un enfant

Si on revient un peu sur la définition du mot éducation. Ce terme est la combinaison de deux mots. L'une c'est l'« éducation » et l'autre c'est le « civique ». Pour mieux le connaître, nous allons définir d'abord ces deux mots qui sont combinés. L'éducation désigne la mise en œuvre des moyens propres à former et à développer un être humain. Voire même à apprendre à quelqu'un les usages de la société. Quant au civique, ce terme est l'adjectif associé au citoyen et à la cité. Dans un sens général, il désigne la caractéristique du comportement d'une personne vivant dans un espace limité selon des règles acceptées et construites par l'ensemble des personnes qui vivent dans cet espace, la cité antique élargie.

L'association de civique à éducation permet d'envisager la mise en œuvre des moyens pour que l'individu devienne membre à part entière de cette société, non seulement par le savoir mais aussi par des facultés, des comportements, des attitudes, des pratiques, des usages propres à la vie dans une société définie. Alors, l'éducation civique est le nom généralement donné à l'enseignement se faisant dans les établissements scolaires, éducatifs et structures d'animations concernant la citoyenneté et les valeurs qu'un système éducatif et culturel veut diffuser. Il diffère selon les pays et selon les époques. Il a auparavant été question d'enseignement de la morale.

La limite de notre recherche se situe au niveau du passage de la culture traditionnelle à la transculturalité ou à la mondialisation. Quand on parle de l'éducation en nous référant à la culture ou à la valeur fondamentale du pays, on se confond à une autre réalité qui est la transculturalité causée par la mondialisation.

Kant définit que la culture est « Produire dans un être raisonnable cette aptitude générale aux fins qui lui plaisent (donc en sa liberté) c'est ma culture. Par conséquent, la culture seule peut être la fin dernière qu'on peut avec raison attribuer à la nature par rapport à l'espace humaine »¹³. Encore, « L'homme doit être cultivé. La culture comprend l'instruction et les divers enseignements. Elle procure l'habileté »¹⁴.

Quant à Georges Charbonnier, « La nature, c'est tout ce qui est en nous par hérédité biologique ; la culture, c'est au contraire, tout ce que nous tenons de la tradition externe et (...) enfin, la

¹² Jean PIAGET

¹³ KANT, « Critique du jugement : critique du jugement téléologique », page 228, édition VRIN

¹⁴ KANT, « Réflexion sur l'éducation », p. 82, édition VRIN

culture ou civilisation, c'est l'ensemble des coutumes, des croyances, des institutions telles que l'art, le droit, la religion, les techniques de la vie matérielle, en un mot, toutes les habitudes ou aptitudes apprises par l'homme en tant que membre d'une société »¹⁵

Morin précise que « La culture est un patrimoine informationnel constitué des savoirs, savoir-faire, règles, normes propres à une société (...). La culture s'apprend, se réapprend, se retransmet, se reproduit de génération en génération. Elle n'est pas inscrite dans les gènes, mais au contraire dans l'esprit-cerveau des êtres humains »¹⁶

Et enfin, Linton : « Une culture est la configuration des comportements appris et de leurs résultats, dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée »¹⁷.

Bref, le terme culture est un terme très employé et qui est polysémique (possédant plusieurs sens). L'usage du terme demande alors une contextualisation. On peut attendre ce terme utilisé en philosophie comme en sociologie ou en anthropologie. Il faut l'avouer qu'il est presque difficile de définir ce terme.

En sociologie le terme culture est souvent associé à la civilisation. Même. Nous allons essayer de définir les deux en même temps pour pouvoir les distinguer. Commençons par la civilisation. Nous avons souvent entendu dire « être civilisé » pour désigner une personne que l'on croit changer et passer dans la modernité, c'est-à-dire nous appelons « civilisée » une personne ayant subie un progrès intellectuel et comportemental. Le terme est donc associé à un jugement de valeur. Elle qualifie les sociétés et l'individu (selon l'usage ordinaire du terme civiliser) puisque que l'on considère telle ou telle société « civilisée ». Mais ce terme désigne aussi certains aspects de la vie sociale en s'appliquant à un ensemble de peuples ou de sociétés, c'est-à-dire en tant que traits caractéristiques d'une civilisation (ex : l'organisation en pyramide des tombeaux égyptiens).

Pour ce qui est de la culture, on considère trois états relatifs à la culture d'une société : l'état sauvage ; l'état barbare et l'état de civilisation, ce qui fait bien penser que l'état de civilisation est un état de culture, c'est-à-dire un état social en opposition à l'état de nature. C'est pour cela que l'être humain est un être social.

Donc, on peut conclure que la différence entre la culture et la civilisation se situe au niveau matériel et technique. On peut résumer en disant qu'au niveau des valeurs, il n'y a pas de différence mais que celle-ci se situe au niveau des techniques.

¹⁵ Georges Charbonnier, « Entretiens avec Claude Lévi-Strauss », p. 180, édition Agora-Julliard.

¹⁶ Morin, La Méthode, tome 2, « La Vie de la vie », p. 245, édition Seuil.

¹⁷ Linton, Le fondement culturel de la personnalité, p. 33, édition Dunod.

Il nous faut souligner que chez la plupart des sociologues, la différence n'est pas faite entre ces deux termes et que la diversité sémantique avec laquelle jouent les sociologues s'oppose finalement à une définition universelle.

Force est de constater que cet article est entre un fait constaté dans le pays et une théorie hypothétique. Des données corroborent les hypothèses en tenant compte les théories existantes. Bref, l'éducation est un élément fondamental pour l'avenir de notre pays. Mais une éducation sans l'éducation civique n'est pas efficace. Notre société manque non des intellectuels mais des hommes de caractères et de grande personnalité. Il y a une corrélation positive entre l'éducation civique et la pauvreté à Madagascar. Les citoyens malgaches ont besoin d'une bonne éducation de base fondée sur la vertu, la morale, l'éthique et l'éducation citoyenne si nous voulons vraiment développer le pays.

En outre, la sociologie de curriculum nous permet de penser qu'il y a un fort décalage entre les enseignements livrés à l'école ou à l'Université et l'offre d'emploi. L'inégalité de chance, de genre est un problème fortement lié à l'éducation de base.

En effet, il n'y a eu aucun cas aucune raison de nous limiter uniquement sur la relation économique mondiale et nationale pour faire avancer le pays. Chaque citoyen est acteur du développement dans la mesure où ils sont bien formés et éduqués suivant le besoin du pays et de l'entreprise.

Par conséquent, il faudrait penser à un réajustement du système éducatif à Madagascar, de la classe de primaire à l'Université : un, il faut que l'éducation rende compte l'homme dans son ensemble, le Civisme est inévitable ; de deux, il faut que les formations offertes répondent aux besoins de l'entreprise et de la nation pour éviter toute sorte d'inégalité.

2. Perspectives : De l'éducation de base à l'éducation citoyenne, un levier de développement

C'est le système social qu'il faut comprendre à travers ce double concept, c'est une unité ou une totalité dans laquelle s'inscrivent les individus. L'Homme devient un sujet social en tant qu'acteur, il y a des fonctions dans sa vie sociale, il joue de rôle social. Un même individu jouera plusieurs rôles sociaux dans une même journée (étudiant, employé, entrepreneur, sportif, ect.). Il s'inscrit donc dans un vaste système symbolique. Il y a une place déterminée en fonction de critères sociaux. Ex : revenu, éducation, couleur, etc. Bref, en fonction de son statut, de son rang dans l'échelle sociale (l'héritage chez Bourdieu et tous les concepts d'habitus et de praxis). En cela, l'individu se conforme aux règles d'une société et le sociologue retient les traits communs d'une société dans laquelle évolue un certain nombre d'individus et non ses variations

individuelles (tous ce qui sont personnels ou individuels sont des objets de la psychologie. La sociologie n'aborde que des traits communs).

On peut dire alors qu'un statut, c'est un ensemble de rôles que joue l'individu et de façon invariable sur une période donnée. Le statut est quelque chose de relativement stable. Il dépend de deux choses : des facteurs attribués (héréditaires), c'est-à-dire des conditions géographiques, biologiques, etc. Et des facteurs acquis, liés à l'apprentissage. D'où la mobilité sociale d'un individu, c'est-à-dire la marge entre ce qui est attribué et ce qui est acquis. Exemple : En Inde, faible mobilité sociale étant donné que la profession est du domaine de l'attribué (société de castes), alors qu'en France, société de classes, la profession est du domaine de l'éducation donc de l'acquis.

À partir de là, le comportement de l'individu est lié à la façon dont il interprète ses rôles et à sa capacité de se conformer à son statut en fonction des contraintes imposées par la société dans laquelle elle vit. C'est cela qui permet de définir son intégration sociale ou non. S'il ne suit pas les règles sociales, il sera exclu ou en marge de la société.

V. CONCLUSION

Bref, à Madagascar, l'inégalité de genre chez les filles et garçons en matière de l'éducation considère comme facteur de blocage au développement. Alors que des concepts sur le capital humain justifient que l'éducation augmente la productivité (Schultz 1958, Denison 1962, G Becker 1964). C'est donc autour de ces concepts, la culture, les rôles et les statuts sociaux, que se construit la réflexion sociologique dans l'histoire en essayant de comprendre finalement comment se construit, fonctionne et évolue une société avec l'individu : cas de construction de l'individu dans ce que St Augustin appelle changement de la personnalité dans son ensemble. Ainsi, le développement est un long processus partant de l'éducation à la construction du citoyen et aussi l'éducation améliore la production dans un pays tout en conduisant aux croissances économiques.

Bibliographies :

[1] Albouy V., Wanecq T., « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », Économie et Statistique, no 361, 2003.

[2] Alpe Y., Fauguet J.-L., Sociologie de l'école rurale, Paris, L'Harmattan, 2008.

[3] Barthon C., Oberti M., « Ségrégation spatiale et évitement et choix des établissements », in Van Zanten A. (dir.), *L'École, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2000.

[4] BECKER (1964) "Investment in Human Capital : a Theoretical Analysis", *Journal of Political Economy*, 70, pp. 9-49. *Journal of Political Economy*, 70, pp. 9-49.

[5] DENISON, E. F.(1962).«Education, economics growth and gaps in information» , *Journal of Political Economy*, 70, pp. 124-128.

[6] Dubet F., Martuccelli D., *À l'école. Sociologie de l'expérience scolaire*, Paris, Seuil, 1996.

[7] Durkheim E., *Éducation et Sociologie*, Paris, Félix Alcan, 1922 ; *L'Évolution pédagogique en France*, Paris, PUF, 1938.

[8] Duru-Bellat M., Kieffer A., « La démocratisation de l'enseignement en France : polémiques autour d'une question d'actualité », *Population*, no 55, 2000.

[9] Duru-Bellat M., Mingat A., « Un regard analytique sur la démocratisation de l'enseignement : valeur heuristique et problèmes méthodologiques des comparaisons dans le temps et dans l'espace », *Sociétés contemporaines*, no 11-12, septembre-décembre 1992 ; « La constitution des classes de niveau dans les collèges : les effets pervers d'une pratique à visée égalisatrice », *RFS*, vol. XXXVIII, 1997.

[10] Duru-Bellat M., Mons N., Suchaut B., « Organisation scolaire et inégalités sociales de performance. Les enseignements de l'enquête PISA », *Éducation et Formations*, no 70, 2004.

[11] Duru-Bellat M., Van Zanten A., *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin, 1999.

[12] Franc Morandi, *Pratiques et logiques en pédagogie*, Nathan Université, 2002

[13] FOURNIER, Jean-Marc, dir. (2001) *Faire la géographie sociale aujourd'hui*. Caen, Presses universitaires de Caen (Coll. « Les documents de la maison de la recherche en Sciences humaines de Caen », no 14), 255 p. (ISBN 2-84133-146-6)

[14] Forquin (J-C), Sociologie du curriculum, Rennes, France : Presses universitaires de Rennes, 2008

[15] L. Arénilla et all. Dictionnaire de pédagogie, Bordas, 1996

[16] Labbens Jean, Sociologie de la Pauvreté : Le tiers-monde et le quart-monde, édition Gallimard, 1978.

[17] Lahire B., Culture écrite et inégalités scolaires, sociologie de l'« échec scolaire » à l'école primaire, Lyon, PUL, 1993 ; Tableaux de famille, Paris, Hautes Études-Gallimard-Seuil, 1995 ; « La réussite scolaire en milieux populaires ou les conditions sociales d'une schizophrénie heureuse », Ville-école-intégration, n° 114, CNDP, 1998 ; La Raison scolaire. École et pratiques d'écriture, entre savoirs et pouvoir, Rennes, PUR, 2008.

[18] Glasman D., L'Accompagnement scolaire. Sociologie d'une marge de l'école, Paris, PUF, 2001.

[19] TATIANA E. RAZAFINDRAVAO, LUDONIE VELONTRASINA, STEPHANO C. RAKOTOZAFINIAINA, ANDRIATSILAVO MASOANDRO RAKOTOARIMANANA (2012) : Repenser le système éducatif pour un meilleur devenir, Education à Madagascar Policy paper3.